



Boulangerie-Pâtisserie À Sens-De-Bretagne

Publié sur actify.fr le janvier 8, 2026

241 vues

Adresse:

4, avenue Bertrand Du Guesclin

Date de fin de commercialisation:

08/02/2026

Date limite de dépôt des offres:

06/02/2026

Etude:

Lex MJ

1154-5020274. Par jugement en date du 19 novembre 2025, le Tribunal de commerce de Rennes a prononcé la liquidation judiciaire de la SARL AU BONHEUR DES SENS et la SELARL LEX MJ, prise en la personne de Maître Eric MARGOTTIN, a été désignée en qualité de Liquidateur.

La SARL AU BONHEUR DES SENS exploitait un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie à SENS DE BRETAGNE.

Conformément aux dispositions des articles L.642-19, L.642-22 et R.641-30 du Code de commerce, il est envisagé de procéder à la cession de l'actif suivant :

FONDS DE COMMERCE DE LA SARL AU BONHEUR DES SENS

4, avenue Bertrand Du Guesclin 35490 SENS-DE-BRETAGNE

SIREN : 910 130 178

Boulangerie, pâtisserie

PERIMETRE DE LA CESSION ENVISAGEE

∅ Actifs corporels

Voir inventaire du Commissaire de justice.

Les actifs en location, crédit-bail, appartenant à des tiers ou restitués sont exclus du périmètre de la cession envisagée.

L'acquéreur prendra les actifs en l'état et fera son affaire personnelle, s'il y a lieu, de la mise en conformité au regard de la réglementation applicable en cours.

∅ Actifs incorporels

Droit au bail 4, avenue Bertrand Du Guesclin 35490 SENS-DE-BRETAGNE

Destination du bail :

- La boutique : exploitation d'un commerce de boulangerie-pâtisserie-confiserie, viennoiserie, sandwicherie, chocolaterie et glacier,
- Les locaux d'habitation : habitation personnelle du preneur, celle de son conjoint, le cas échéant celle des membres de sa famille à charge.

Durée du bail : 9 années entières et consécutives à compter du 15/03/2021 pour se terminer le 14/03/2030.

Loyer : 1.156,80 € TTC mensuel pour la partie commerciale / 750,57 € mensuel pour la partie habitation

Dépôt de garantie : un mois de loyer.

Taxe foncière : refacturée au preneur. La taxe foncière 2025 s'élève à 1.144 €.

Clientèle et achalandage

Enseigne et nom commercial